

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 4 FÉVRIER 2020, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Monsieur Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Monsieur Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Monsieur Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Monsieur Simon Brunelle, maire

Absent :

- Monsieur Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Monsieur Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1

Invitée :

- Madame Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h10.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Achat de médailles pour les chiens
 - b. Dépenses pour analyse des puisards rue principale
14. Demandes
 - a. Projet de loi 48
 - b. Résolution service des incendies
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Nomination pro-maire pour l'année 2020
 - c. Résolution pour l'ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment et constitution d'un comité de sélection
16. Affaires nouvelles
 - a. Élaboration de la démarche MADA
 - b. Offre de services professionnel pour le remplacement du ponceau du rang Sainte-Cécile
17. Règlements
 - a. Avis de motion pour un règlement sur les licences pour les chiens.
 - b. Avis de motion pour un règlement sur les tarifications et conditions pour le branchement aux services municipaux d'aqueduc, d'égoûts sanitaires et pluviaux de la municipalité
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

Rés.2178-02-20 Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.2179-02-20 Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 janvier 2020.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 14 janvier 2020 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- La taxation annuelle est faite. Les comptes seront envoyés par la poste d'ici la semaine prochaine.
- Il y a eu une réunion avec l'ingénieur de Shellex pour faire le point sur l'étude de faisabilité du traitement des eaux usées.
- La directrice a suivi un webinaire sur le nouveau règlement relatif à la gestion des chiens sur le territoire.
- La directrice l'inspecteur de voirie ont suivi une formation sur la rédaction des constats d'infraction à Nicolet.

8. RAPPORT DU MAIRE

Rien à cet item.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Planification et programmation animation 2020 (subvention fondation Alcoa)

- Février : conte interactif,
- Mars : technoscience et yoga-lire
- Planification concours février mois coup de cœur
- Abolition des frais de retard.

Projet biblio

Modifications du document programme de construction à la demande du ministère de la Culture et des Communications.

Fait un suivi auprès de M. Paré au ministère de la Culture le 23 janvier qui nous confirme que notre dossier est en attente de signature sur le bureau de la ministre.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Présentation du budget

c. Régie de la gestion des déchets

Réunion le 19 février

d. Régionalisation de l'aréna

Rien à cet item

e. Les loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Paraski le 14 mars

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.2180-02-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 25 289.29 \$:

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Infotech	Papier impression taxes+ taxation	783.12 \$
FQM	Cotisation 2020	1 115.78 \$
CRSBP	Contribution municipale 2020	2 945.92 \$
Excavation Denis Demers	Déneigement	7 119.25 \$
Renaud Bray	Livres	163.41 \$
SPAM informatique	Cable USB	13.79 \$
Copibec	Frais de licence biblio	28.74 \$
Matériaux Fortierville	Pelle neige – retour plancher	(81.40) \$
Coop d'aqueduc du 5 eme rang	Remboursement taxes d'eau	3 505.00 \$
Ville Bécancour	Pince de désincarcération	338.00 \$
Industrielle Alliance	Remises	262.93 \$
Union Vie	Paieement février	1 244.06 \$
SPA Mauricie	Accueil chats errants 2019	375.00 \$
Sogetel	Téléphone et internet	336.64 \$
Le Sagittaire	Fournitures de bureau	67.87 \$
Hélène Lambert	Ménage janvier	308.00 \$
Spectralite	Pancartes	822.07 \$
Eurofins Environex	Analyses d'eau	110.96 \$
Shellex	Services 1 nov au 23 dec PRIMEAU	5 748.75 \$
	TOTAL :	25 289.29 \$

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Fournisseurs	Description	Montant
Mario Demers	Dépenses véhicule	117.50 \$
Hydro Québec	Eclairage de rue	143.48 \$
RIGIDBNY	Ordures et recyclage	2 185.00 \$
Salaires	Salaires nets - décembre 2019	4 420.55 \$
Ministre du revenu Québec	Remises de l'employeur	22 744.04 \$
Receveur général du Canada	Remises de l'employeur	9 267.54 \$
	TOTAL :	34 463.56 \$

Rés.2181-02-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 34 463.56 \$ dont 4 420.55 \$ en salaires.

ADOPTÉE

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Remboursement trop perçu IA	649.12 \$
Location salle Éric-Côté	560,00 \$
Taxes 2019	1 664.01 \$
Redevance carrières et sablières	4 274.55 \$
Taxes à recevoir	6 291.56 \$
TOTAL :	13 409.24 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Achat de médailles pour les chiens

CONSIDÉRANT QUE la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, RLRQ, c. P-38.002 est en vigueur depuis le 13 juin 2018

CONSIDÉRANT QUE le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les *chiens*, (2019) 151 G.O. 2, n° 49, p. 4905 sera en vigueur le 3 mars 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard va faire appliquer le règlement ;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de médailles sont nécessaires afin que les chiens puissent être identifiés ;

Rés.2182-02-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser l'achat de médailles au groupe CCL, au cout de cent vingt-cinq dollars (125.00 \$) plus taxes et transport.

ADOPTÉE

b. **Dépenses pour analyse des puisards rue principale et pour la mesure de débit en période de nappe haute.**

ATTENDU QUE l'entreprise Enviroservices doit réaliser des essais au colorant à Sainte-Cécile-de-Lévrard. Le mandat vise à déterminer le raccordement de quatre (4) puisards. Au terme des essais, une lettre de résultats sera déposée. Les honoraires demandés pour l'ensemble de travaux sont de 1 530.00 \$, taxes exclues.

ATTENDU QU'une mesure de nappe haute doit être effectuée début mars pour déterminer les débits de conception;

ATTENDU QUE ces mesures ne peuvent être effectuées qu'à cette période de l'année.

Rés.2183-02-20

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Pierre Carignan ET **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser la dépense pour faire les tests nécessaires pour l'écoulement des puisards au cout de 1530.00\$ plus taxes, et les mesures de nappe hautes au cout approximatif de 10 000.00 \$ (soumission va suivre). Cette dépense est éligible à une subvention par le PRIMEAU.

ADOPTÉE

14. DEMANDES

a. **Résolution concernant le projet de loi n° 48 (fiscalité agricole)**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles* ;

Rés.2184-02-20

IL EST PROPOSÉ à l'unanimité par les conseillers présents **QUE** la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard ne prend pas position sur ce projet de loi tant qu'il n'y aura pas plus d'information.

ADOPTÉE

b. **Schéma d'incendie**

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie requiert un rapport annuel d'activité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé le rapport annuel d'activité ;

Rés.2185-02-20

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'entériner le rapport annuel d'activité 2019 de la municipalité.

ADOPTÉE

15. AFFAIRES COURANTES

a. **Liste des permis**

Deux permis ont été délivrés en janvier 2020 dont un pour la construction d'une maison neuve

b. **Nomination du pro-maire**

Rés. 2186-02-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Jean-Marie Dionne à titre de pro-maire pour une période allant jusqu'au 15 janvier 2021.

ADOPTÉE

c. **Ouverture du poste d'inspecteur en bâtiment**

ATTENDU QUE la municipalité décide d'engager un(e) inspecteur (trice) en bâtiment en remplacement de madame France Légaré ;

Rés. 2187-02-20 EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que la municipalité va faire des recherches pour engager une personne à contrat.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Élaboration et réalisation de la démarche MADA

ATTENDU que l'appel de projet 2019-2020 du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés-volet 1 (soutien à la réalisation de politiques et plans d'action en faveur des aînés) ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Dionne et appuyé unanimement par les conseillers présents que

Rés. 2188-02-20

La MRC de Bécancour entreprend la démarche pour elle-même et l'ensemble des municipalités de son territoire ;

- Les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de Bécancour ;
- Madame Céleste Simard soit désignée membre du conseil responsable du dossier concernant les aînés.

ADOPTÉE

b. Offre de services professionnel pour le remplacement du ponton du rang Sainte-Cécile

ATTENDU QUE La directrice général avait envoyé une demande d'offre de service par invitation à SNC Lavalin et le Grand Conseil de la nation Waban-aki avec une réponse demandée pour le 3 février 2020 ;

ATTENDU QUE le grand conseil de la nation Waban-aki a répondu à la demande ;

Rés. 2189-02-20

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le grand conseil de la nation Waban-Aki obtienne la mandat de ce projet.:

ADOPTÉE

17. RÈGLEMENTS

a. Avis de motion sur le Règlement des médailles pour les chiens

Le conseiller monsieur Pierre-Luc Blanchet donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement visant à établir une tarification et conditions pour garder des chiens sur le territoire de la municipalité. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

b. Avis de motion sur le Règlement eau potable, eaux usées

Le conseiller monsieur Jean-Marie Dionne donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement visant à établir une tarification et conditions pour le branchement aux services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux de la municipalité. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.2190-02-20

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21 h 35.

Simon Brunelle, maire

Valérie Giguère, directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim